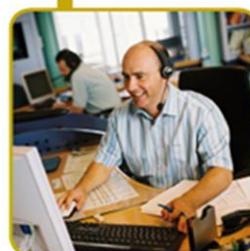


# La Distribution publique de gaz naturel



**Syndicat Intercommunal  
d'Assainissement et de  
Restauration de Cours d'Eau**



Accordons nos projets





L'année 2009 marque la consolidation des fondamentaux du modèle industriel et économique de Gaz réseau Distribution France (GrDF) dans un environnement en pleine évolution qui impacte la distribution du gaz naturel.

Une nouvelle donne énergétique et environnementale est en marche. Active dans le cadre du Grenelle de l'environnement, GrDF a fortement contribué à valoriser la place du gaz naturel dans le bouquet énergétique français grâce aux atouts d'une énergie sûre : approvisionnements variés, complémentarité avec les énergies renouvelables, économies d'énergie grâce à la mise en œuvre de technologies modernes...

Afin de distribuer une énergie sûre, GrDF a gardé le cap et tenu la barre de la performance en matière de sécurité tout en assurant qualité de service et respect des engagements du code de bonne conduite. Ainsi en matière de chantiers, le travail conduit avec les collectivités locales, les entreprises de travaux, les entreprises donneur d'ordre, les pouvoirs publics, la sécurité civile, a permis de renforcer ensemble la sécurité et de faire baisser le nombre de dommages aux ouvrages. Cette démarche se poursuivra dans les années à venir et contribuera encore davantage à satisfaire les attentes individuelles et collectives en matière d'énergie et de développement du réseau.

Impliquée de longue date dans le développement durable, GrDF contribue à l'émergence de solutions énergétiques efficaces par l'accompagnement des maîtres d'ouvrage du bâtiment dans la mise en œuvre du label BBC (Bâtiment Basse Consommation) qui sera la référence à atteindre dans le cadre de la réglementation thermique 2012.

De plus, GrDF met en œuvre des techniques discrètes de construction et de pose des réseaux et s'implique dans la vie sociétale des territoires en lien avec des partenaires variés, nationaux et locaux : collectivités, associations,...

Accompagner les décideurs en leur apportant des solutions énergétiques de demain, telle est notre ambition grâce à une relation de proximité. L'année 2010 va ainsi permettre de donner tout son sens à notre signature : «Accordons nos projets» ; avec vous, GrDF est en marche.



Olivier COURSIMAULT

Directeur des Régions  
Ile-de-France et Auvergne  
Centre Limousin



Bernard MOURET»

Directeur Territorial  
Essonne





## SOMMAIRE

<b>Editorial.....</b>	<b>1</b>
<b>1 - Votre concession en 2009.....</b>	<b>5</b>
1.1 Vos interlocuteurs au sein de GrDF.....	6
1.2 Votre contrat de concession.....	6
1.3 Les chiffres clés de la concession.....	7
1.4 Les infrastructures : inventaire du patrimoine concédé.....	8
1.5 Les investissements : évolution de la concession.....	10
1.6 La sécurité des ouvrages.....	12
1.7 Les clients de la concession.....	16
1.8 Les éléments financiers de la concession.....	18
1.9 Les principales données 2009 par commune.....	22
<b>2 - GrDF dans votre région.....</b>	<b>25</b>
2.1 Faits marquants 2009 et perspectives 2010.....	27
2.2 Prestations et qualité de service.....	28
2.3 Actions de prévention et de sécurité.....	32
2.4 L'engagement sociétal.....	35
<b>3 - Gaz naturel et performance énergétique.....</b>	<b>39</b>
3.1 GrDF s'engage à vos côtés dans la course au facteur 4.....	40
3.2 Avec votre réseau de gaz naturel vous pouvez, aujourd'hui, répondre aux objectifs du Grenelle et préparer l'après 2012.....	41
3.3 Accordons nos projets.....	42
<b>4 - GrDF en 2009.....</b>	<b>45</b>
4.1 Activités et faits marquants.....	46
4.2 Les chiffres clés 2009.....	47

## Votre concession et son environnement



Au 31/12/2009, le territoire de la concession correspond à l'ensemble du périmètre des communes suivantes :

- Ballancourt-sur-Essonne
- Corbeil-Essonnes
- Itteville
- Mennecey
- Saint-Germain-lès-Corbeil
- Saintry-sur-Seine
- Vert-le-Petit



## 1.1 Vos interlocuteurs au sein de GrDF

Pour répondre à votre attente, les équipes locales de GrDF sont organisées de la manière suivante :

Une direction en région :

- garante de la performance et de l'économie globale des activités de distribution,
- responsable des investissements de développement et de modernisation des ouvrages,
- responsable de la négociation et de la gestion des contrats de concession,

Des services en région :

- responsables de la construction, de l'exploitation et de la maintenance des ouvrages,
- en charge de la réalisation des activités de comptage,

Une représentation départementale :

- interlocuteur de proximité des collectivités.



Loïc GUITTON, votre Interlocuteur Privilégié chargé des relations au quotidien avec les communes de Ballancourt-sur-Essonne, Itteville, Mennecy et Vert-le-Petit.

Denis CELADON, votre Interlocuteur Privilégié chargé des relations au quotidien avec les communes de Corbeil-Essonnes, Saint-Germain-lès-Corbeil, Saintry-sur-Seine.

Anne TERMEULEN, Direction régionale GrDF Ile-de-France, chargée notamment de la gestion du contrat de concession.



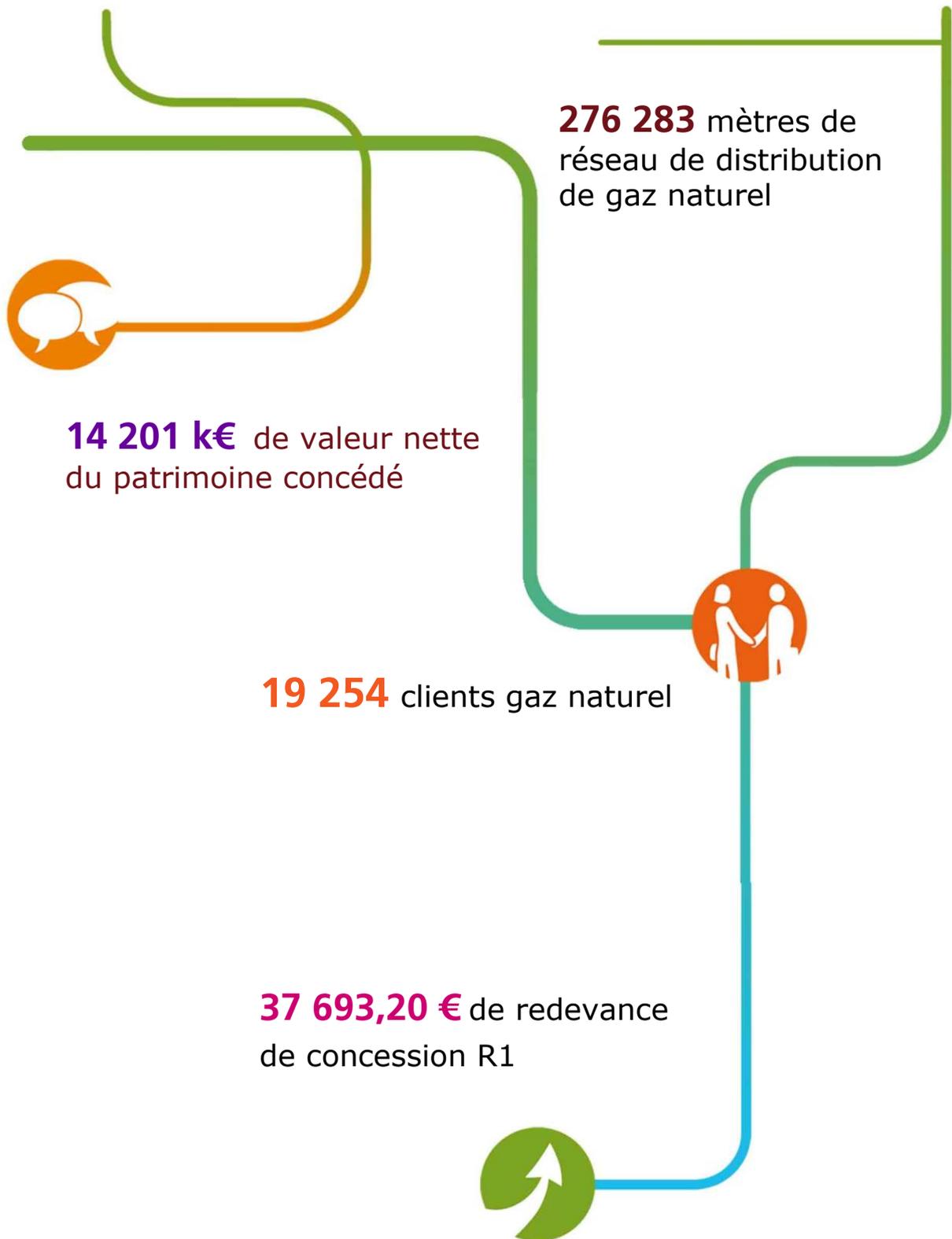
## 1.2 Votre contrat de concession

La distribution publique de gaz naturel sur votre territoire est confiée à GrDF par un contrat de concession rendu exécutoire le 13/09/1996, pour une durée de 30 ans.

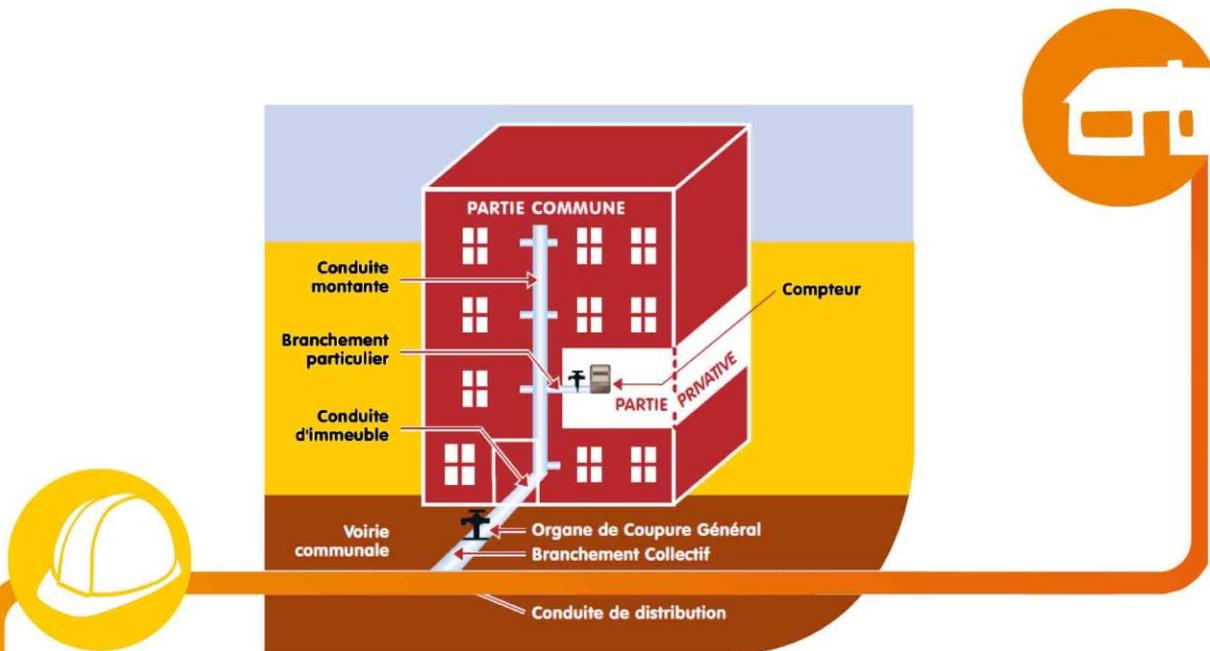
Pour mémoire, ce contrat est composé des documents suivants :

- une convention de concession,
- un cahier des charges,
- et des annexes précisant :
  - les modalités locales de mise en œuvre (annexe 1),
  - les règles nationales de calcul du critère de décision des investissements (annexe 2),
  - les tarifs d'acheminement sur le réseau et des prestations proposées par le concessionnaire aux clients et aux fournisseurs (annexe 3),
  - le catalogue des prestations (annexe 3 bis),
  - les conditions générales d'accès au réseau de distribution (annexe 4),
  - les prestations techniques du distributeur GrDF (annexe 5)

### 1.3 Les chiffres clés de la concession



## 1.4 Les infrastructures : inventaire du patrimoine concédé



### Le réseau de distribution de gaz naturel est constitué de :



**Postes de détente réseau** ou client dont la fonction est d'abaisser la pression du gaz naturel jusqu'à un niveau compatible avec l'utilisation des clients.



**Canalisations** qui permettent le transit du gaz naturel depuis les postes de détente jusqu'aux branchements des clients.

L'essentiel des canalisations est aujourd'hui en « moyenne pression », c'est-à-dire fonctionnant à une pression de service de 4 bars. Ces tuyaux sont de plus faible section et donc moins encombrants dans le sous-sol que ceux utilisés pour les réseaux « basse pression ».



**Branchements** qui relient les canalisations aux habitations, immeubles, sites tertiaires ou industriels.

Ils peuvent être munis d'un **détendeur**, si la pression de la canalisation à laquelle ils sont reliés est la moyenne pression, car la pression d'utilisation pour les usages domestiques (gazinière, chaudière...) est de l'ordre de 21 mbar.

Ce détendeur assure également une fonction de sécurité en coupant automatiquement l'arrivée du gaz naturel en cas d'incident en aval.



Pour les immeubles collectifs, en aval du branchement, la **conduite d'immeuble** (tuyauterie horizontale) alimente chaque étage en gaz naturel via une ou plusieurs **conduites montantes** (tuyauterie verticale), tiges-cuisines, nourrices de compteurs en local technique, ou encore des branchements particuliers.

Dans les immeubles collectifs neufs, les conduites montantes sont obligatoirement installées dans une gaine technique dont la conception est réglementée.

## Les ouvrages de votre concession au 31/12/2009

Ouvrages concédés (longueur en mètres)	2009	2008
Canalisations basse pression <sup>1</sup>	21 551	21 285
Canalisations moyenne pression <sup>2</sup>	254 732	193 055
<b>Longueur totale</b>	<b>276 283</b>	<b>214 340</b>
Postes de détente réseau (nombre)	23	22

<sup>1</sup> Les réseaux de distribution basse pression sont exploités entre 17 et 25 mbar pour du gaz naturel de type H.

<sup>2</sup> Les réseaux de distribution moyenne pression sont exploités principalement à une pression de 4 bars.

## Inventaire des réseaux par matière

Ouvrages concédés (longueur en mètres)	2009	2008
Polyéthylène (PE)	139 550	113 705
Acier	123 438	88 839
Autres matériaux	13 295	11 796

## 1.5 Les investissements : évolution de la concession

### Développement des ouvrages

Conformément au contrat de concession, le concessionnaire réalise à ses frais les travaux de développement du réseau dès lors que le critère de décision des investissements (Bénéfice sur Investissement ou B/I défini par l'arrêté du 28 juillet 2008) est au moins égal à 0 : ceci suppose un nombre suffisant d'installations raccordées au réseau de distribution de gaz ainsi réalisé.

Ces travaux de développement du réseau concédé comprennent la construction d'ouvrages de distribution (canalisations, branchements et éventuellement postes de détente) dans des zones géographiques du territoire de la concession non encore desservies.

#### Contribuer au développement de votre territoire

L'extension et la densification du réseau de distribution de gaz naturel sont des facteurs d'attractivité qui participent au développement économique des territoires. Confortable, économique, pratique et peu polluant, le gaz naturel apporte une réponse optimale aux besoins de tous au sein de votre collectivité : habitants, bâtiments tertiaires, artisans et entreprises industrielles aux process exigeants.

Convaincue que le gaz naturel est une énergie d'avenir qui a toute sa place dans le mix énergétique français, GrDF met à profit son expérience pour mobiliser l'ensemble des acteurs de la filière gaz et des professionnels de la construction pour promouvoir les solutions performantes permettant d'atteindre les normes énergétiques en vigueur ou en préparation, notamment suite au Grenelle de l'environnement. GrDF poursuit ainsi une politique soutenue de développement du réseau de distribution.

### Modernisation des ouvrages

GrDF développe une stratégie industrielle autour d'une priorité majeure : garantir durablement un niveau optimal de sécurité des ouvrages de distribution, grâce à une maintenance régulière et à des investissements adaptés.

Afin d'exploiter efficacement les ouvrages de la concession, GrDF définit des programmes prévisionnels d'investissements sur la base des objectifs suivants :

- améliorer la fiabilité et la disponibilité du réseau, par l'évolution technologique et la modernisation des réseaux,
- renouveler les réseaux et optimiser les conditions et les coûts d'exploitation,
- renforcer les capacités de transit du réseau pour faire face à l'accroissement de la demande.

#### Une politique de renouvellement d'ouvrages

Aujourd'hui, près de 90% des fuites constatées ont pour siège un branchement, une conduite d'immeuble ou une conduite montante. C'est pourquoi, après le renouvellement des canalisations en fonte grise, GrDF réoriente ses investissements vers le renouvellement des branchements et ouvrages en immeuble les plus vétustes, associé, le cas échéant, au renouvellement de portions de canalisations.

Les programmes de renouvellement de réseaux donnent lieu à un dialogue avec les collectivités concernées afin de prendre en compte leurs attentes.

## Les investissements 2009 sur votre concession

En 2009, 324 963 euros d'investissement ont été réalisés sur le territoire de la concession.

Maille concession (en euros HT)	2009
Développement des réseaux	106 196
Modernisation des ouvrages	218 767

## Déclassement de canalisations

En 2009, en fonction de ses opérations de renouvellement/renforcement des réseaux sur la concession, GrDF a procédé, si nécessaire, au déclassement de canalisations (dépose ou abandon dans le sous-sol).

Maille concession (en mètres)	2009
Longueur abandonnée ou déposée	1 244
Longueur réutilisée en fourreau	0
<b>Total des conduites déclassées</b>	<b>1 244</b>



## 1.6 La sécurité des ouvrages

Sur le territoire de votre concession, la qualité et la sécurité de la distribution de gaz naturel sont appréciées au travers de plusieurs critères :

- le nombre d'appels de tiers,
- le nombre d'incidents,
- le nombre de dommages aux ouvrages de distribution.

### Un engagement de chaque instant

GrDF assure la conception, l'exploitation et l'entretien du réseau de distribution de gaz naturel de votre territoire. Les équipes de GrDF sont mobilisées au quotidien pour sécuriser les travaux en sous-sol, surveiller le réseau de gaz naturel, et intervenir 24h/24 et 7j/7.

### Suivi des travaux de tiers

Deux sésames pour les travaux en sous-sol : la **Demande de Renseignements** et la **Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux**

Les travaux envisagés par des tiers doivent, sans exception, faire l'objet de Demandes de Renseignements (DR) et de Déclarations d'Intention de Commencement de Travaux<sup>1</sup> (DICT) auprès des services de GrDF (comme des services des autres occupants du sous-sol), afin de s'assurer de la présence ou non d'ouvrages gaz dans le secteur. A la suite des Assises nationales de la Sécurité qui se sont tenues en 2009, la réglementation sur le sujet devrait être prochainement revue et les contrôles renforcés.

<sup>1</sup>Prévues par le décret n° 91-1147 du 14 octobre 1991 et l'arrêté du 16 novembre 1994.

### Dispositif de réception des appels

L'organisation mise en place en matière de réception des appels est la suivante :

- lorsqu'un tiers appelle afin de signaler une odeur ou un manque de gaz, son appel est pris en charge par un Centre d'Appels Dépannage (CAD) qui fonctionne 24h/24 et 7J/7.
- des lignes prioritaires sont réservées aux services d'incendie et de secours.

Chaque appel donne lieu à une vérification et, si nécessaire, à une intervention des services de sécurité de GrDF.

Un numéro unique d'appel sécurité et dépannage gaz pour les clients de GrDF



GrDF met en place le numéro unique « GrDF Urgence Sécurité Gaz » pour la sécurité et le dépannage gaz naturel de vos concitoyens et simplifie ainsi l'accès aux services d'urgence et de dépannage.

A quoi sert ce numéro ?

Une odeur ou un manque de gaz...  
 Appelez sans tarder le numéro d'urgence gaz, accessible 24h/24 et 7J/7 : un technicien intervient gratuitement dans les plus brefs délais.

## Le suivi des travaux de tiers en 2009 sur votre concession

DR - DICT sur la concession	2009
Nombre de DR reçues	95
Nombre de DICT reçues	1 104
Nombre de DR avec présence d'ouvrages GrDF	88
Nombre de DICT avec présence d'ouvrages GrDF	972

## Les appels de tiers en 2009 sur votre concession

Les appels de tiers reçus en 2009 au centre d'appel dépannage et concernant le territoire de votre concession sont classés de la manière suivante :

- Intervention de Sécurité gaz : comprenant les fuites ou odeurs de gaz, les incendies ou explosions et autres motifs de sécurité,
- Dépannage : comprenant les manques de gaz et autres dépannages.

Appels de tiers (clients, pompiers, mairies...)	2009	2008
<b>Total</b>	<b>862</b>	<b>520</b>
<b>Pour Intervention de Sécurité gaz</b>	<b>301</b>	<b>247</b>
dont appels pour fuite ou odeur de gaz	221	291
dont appels pour incendie ou explosion	35	30
dont appels pour autres motifs de sécurité	45	26
<b>Pour Dépannage</b>	<b>561</b>	<b>273</b>
dont appels pour manque de gaz	487	232
dont appels pour autres dépannages	74	41

## Interventions de sécurité

Les délais d'intervention de sécurité suite à appel de tiers pour odeur de gaz font l'objet d'un engagement dans le cadre du contrat de service public – intervenir en moins de soixante minutes dans 95% des cas - et d'un suivi dans le cadre d'un processus d'amélioration de la qualité des prestations de GrDF. Leur analyse fait l'objet d'un suivi particulier.

Suite à l'appel du CAD, le technicien chargé de l'intervention se rend sur place le plus rapidement possible, avec trois priorités :

- diagnostiquer la situation
- mettre en sécurité les personnes et les biens
- réparer, seul ou avec des renforts

**En 2009, sur le périmètre de la région Ile-de-France, le taux d'interventions en moins de soixante minutes est de 98,9 %.**

### Intervenir avec les pompiers

Au-delà des actions de prévention quotidiennes, lorsque l'incident se produit, il est essentiel que les pompiers et GrDF interviennent en étroite collaboration. Dans certaines situations jugées sensibles, comme l'existence d'une fuite de gaz enterrée ou avec un risque d'accumulation de gaz en immeuble, les pompiers et GrDF déploient immédiatement des moyens supplémentaires et le chef d'exploitation prépare les manœuvres à faire pour couper le gaz si nécessaire.

C'est le principe de la procédure gaz renforcée (PGR).

Expérimentée à partir de 2009, la PGR sera déployée progressivement d'ici fin 2010 - début 2011 sur l'ensemble du territoire national. La PGR réaffirme l'importance d'une coordination sans faille sur le terrain, sous la responsabilité des pompiers. Les formations déployées dans les Unités Réseau Gaz et au sein des unités SDIS sur la mise en œuvre de la PGR permettront d'approfondir les échanges et de mieux se connaître.



## Notre engagement sur la sécurité

### La culture de la sécurité

La sécurité est inscrite dans notre culture et dans nos engagements de service public. Elle participe à notre légitimité en tant que gestionnaire indépendant du réseau de distribution de gaz naturel d'une part et, d'autre part, en tant qu'industriel responsable. Elle repose sur la confiance, la sérénité et la transparence. Tous les ans, nous rendons compte à l'Etat du respect de nos engagements.

### Des informations fiables

- Nos engagements avec les grands groupes de travaux publics améliorent et renforcent le professionnalisme des exploitants du sous-sol pour prévenir les personnels du BTP et les riverains des risques liés à d'éventuels dommages sur nos ouvrages.
- Notre association avec d'autres opérateurs de réseaux simplifie et sécurise les travaux près des ouvrages. Une banque de données sécurisée, accessible par Internet, identifie la localisation des infrastructures de réseau gaz.
- Notre Système d'Information Géographique (SIG) optimise les interventions sur les ouvrages gaz en garantissant une information précise et fiable concernant le réseau.

## Les incidents 2009 sur votre concession

Le tableau ci-après rapporte pour 2009 les incidents ou anomalies qui ont perturbé l'exploitation normale du réseau de la concession (problème de pression, manque de gaz, fuite...).

Nombre d'incidents	2009	2008
<b>Total</b>	<b>342</b>	<b>236</b>
Répartition par nature	2009	2008
dont manque de gaz ou défaut de pression (baisse/excès) sans fuite	133	52
dont fuite de gaz sans incendie ni explosion	144	147
dont incidents avec incendie et/ou explosion	18	4
dont incidents autre nature*	47	33

\* exemples d'incidents « autre nature » : dommages aux ouvrages sans fuite ni manque de gaz, équipement cassé, manquant ou disparu, bruit nécessitant le changement d'appareil, présomption d'intoxications oxycarbonées ...

Répartition par siège	2009	2008
dont incidents sur ouvrages exploités par le distributeur	290	196
dont incidents sur installation intérieure desservie par le distributeur (aval compteur)	47	37
dont autres (ouvrages exploités par un autre distributeur, ou par le transporteur, installations intérieures non desservies par le distributeur)	5	3

### Analyse des incidents sur les ouvrages exploités par GrDF

Nombre d'incidents sur ouvrages exploités par GrDF	2009	2008
Total	290	196
Répartition par type d'ouvrage	2009	2008
dont incidents sur réseau	9	13
dont incidents sur branchements individuels ou collectifs	209	120
dont incidents sur conduites d'immeuble, conduites montantes et branchements particuliers sur conduite montante	43	36
dont autres (postes, compteurs,...)	29	27
Répartition par cause	2009	2008
Incidents liés à un facteur humain	69	72
dont dommages lors ou après travaux de tiers	9	26
Incidents liés au matériel lui-même	196	114
Incidents liés à l'environnement	25	10
Interruption de la livraison de gaz naturel suite à incident	2009	2008
Nombre de clients	1 098	463

## Incidents significatifs\*

En 2009, aucun incident significatif ne s'est produit sur le territoire de la concession.

\* un incident est dit « significatif » lorsqu'il entraîne une coupure de la distribution de gaz pour au moins 500 clients, ou l'évacuation par mesure de précaution d'au moins 10 personnes ou s'il y a une victime.

## 1.7 Les clients de la concession

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2007, tous les clients de France métropolitaine peuvent choisir leur fournisseur de gaz naturel. La totalité du marché du gaz naturel est donc à ce jour ouverte à la concurrence. Chaque client peut négocier avec le fournisseur de son choix le prix de la molécule et les services (hors prestations du distributeur) correspondant au mieux à ses attentes.

GrDF reste responsable de l'exploitation du réseau et de l'acheminement du gaz naturel pour le compte des fournisseurs et des clients finals. **Sa rémunération provient des seuls tarifs d'acheminement et des prestations associées.**

Les données ci-contre représentent la synthèse de l'activité d'acheminement de GrDF sur le territoire de la concession.

### Les principales prestations réalisées

GrDF réalise un certain nombre d'interventions à la demande des clients ou des fournisseurs : mise en ou hors service d'installations, modifications contractuelles, contrôles divers, coupures, etc.

Un projet, des projets ?



**ZAC, lotissements, bâtiments communaux, ...**

**Votre Interlocuteur Privilégié vous accompagne.**

**Il peut vous conseiller les solutions gaz naturel qui répondent à vos besoins.**

## Les données d'Acheminement 2009 de votre concession

Clients de la concession	Unité	2009	2008
Nombre de points de livraison	–	19 254	15 539
Quantités d'énergie acheminées	MWh	573 340	473 704
Recettes d'acheminement *	k€	5 180	4 038

\* Recettes d'acheminement déterminées en application des tarifs d'acheminement en vigueur pour GrDF.  
(consultables sur <http://www.grdf.fr> ou <http://www.cre.fr>)

## Les principales prestations du distributeur

Les prestations de GrDF, proposées aux clients et aux fournisseurs de gaz naturel, se répartissent en deux catégories :

- des prestations couvertes par le tarif d'utilisation du réseau de distribution, donc non facturées, dénommées « prestations de base »,
- des prestations payantes, facturées :
  - à l'occasion de la réalisation, dénommées « prestations à l'acte »,
  - périodiquement, lorsqu'il s'agit de prestations dont l'exécution s'échelonne dans le temps ; ces prestations sont dénommées « prestations récurrentes ».

Les principales prestations facturées par GrDF, à la maille de la concession, sont listées ci-dessous.

Prestations (en nombre)	2009
Changements de fournisseurs	706
Coupures pour impayés	53
Mises en service	1 676
Mises hors service	1 166



## 1.8 Les éléments financiers de la concession

### Le patrimoine

La **valeur brute** est le montant investi pour construire un ouvrage, avant toute opération comptable.

La **valeur nette** est la valeur brute de cet ouvrage, minorée du montant des amortissements et/ou des provisions.

La **valeur de remplacement** d'un ouvrage est égale à la valeur brute multipliée par :

- un coefficient destiné à tenir compte de l'inflation,
- et un coefficient représentant les économies généralement réalisées lors de la réalisation initiale de l'ouvrage et non reproductibles lors de son renouvellement.

Une estimation de cette valeur de remplacement est présentée pour chaque grande famille du patrimoine de la concession conformément à l'article 35 de la loi du 9 août 2004.

#### Le modèle économique de la concession



**Dans le régime de la concession, le concessionnaire assure seul la totalité du financement du réseau concédé et le risque financier. Il exploite le réseau de distribution de gaz naturel à ses risques et périls.**

Pour la distribution publique de gaz naturel, le prix du service concédé ne résulte pas d'un équilibre local fixé avec la collectivité délégante mais relève d'une régulation nationale définie par les pouvoirs publics. La négociation autour du contrat de concession ne porte pas sur les éléments financiers.

Il est donc nécessaire que la durée de concession procure au concessionnaire une visibilité de long terme suffisante pour assurer :

- **le financement des ouvrages**, (dont les durées de vie comptable et économique, consacrées par les usages de la profession, les pouvoirs publics et le régulateur sont de l'ordre de 40 à 50 ans),
- **la couverture des éventuels aléas d'exploitation**,
- **le financement des obligations de service public.**

## Le patrimoine de votre concession au 31/12/2009

Éléments du patrimoine concédé (valeur en k€)	2009	2008
<b>BRANCHEMENTS</b>		
Valeur brute	10 044	8 066
Valeur nette	6 115	5 049
Valeur de remplacement	24 652	19 333
<b>CANALISATIONS</b>		
Valeur brute	13 522	11 138
Valeur nette	7 941	6 667
Valeur de remplacement	32 292	25 710
<b>POSTES DE DETENTE RESEAU</b>		
Valeur brute	238	227
Valeur nette	145	147
Valeur de remplacement	346	318
<b>Valeur totale (en k€)</b>		
Valeur brute	23 804	19 430
Valeur nette	14 201	11 863
Valeur de remplacement	57 290	45 364

## Les éléments significatifs du compte d'exploitation

### ➤ Remarque générale sur les éléments financiers présentés

La grande majorité des moyens mis en œuvre par GrDF sur une concession (main-d'œuvre, locaux, véhicules, matériels...) est mutualisée à différentes mailles. Celles-ci permettent de concilier la nécessaire proximité et le maintien des compétences, tout en dégageant des économies d'échelle profitables aux clients de la concession. Les applications de gestion de GrDF utilisent donc des mailles propres à son organisation (par exemple, maille d'exploitation) et non la maille communale (ou concession) comme maille de référence.

D'autre part, les recettes de GrDF sont majoritairement constituées des recettes d'acheminement basées sur un tarif d'acheminement péréqué nationalement pour la majorité des concessions.

C'est la raison pour laquelle GrDF présente ici, conformément au contrat de concession, les principaux éléments du compte d'exploitation de votre concession mais on ne saurait en déduire à proprement parler une notion de résultat lié à la concession, la péréquation tarifaire reposant sur un équilibre à maille nationale des recettes et des dépenses liées à l'activité déléguée.

### ➤ Les recettes

Elles proviennent essentiellement des factures d'acheminement des quantités de gaz livrées aux clients par les différents fournisseurs. Ces factures sont établies sur la base des tarifs péréqués nationalement et publiés par les pouvoirs publics sur proposition du régulateur (CRE).

Nota : pour les communes desservies suite à un appel à concurrence depuis juillet 2008, les tarifs ne sont plus péréqués nationalement. Ils sont déterminés de manière spécifique pour chaque concession par le distributeur et publiés par les pouvoirs publics sur proposition du régulateur.

S'y ajoutent des recettes provenant des services proposés dans le catalogue des prestations du distributeur GrDF et facturés à l'acte (principalement la participation des clients aux raccordements et travaux), des recettes liées aux prestations de livraison ainsi que des recettes liées à certains déplacements d'ouvrages payants.

La rémunération de GrDF provient des seuls tarifs d'acheminement et des prestations associées.

### ➤ Les charges d'exploitation

Elles correspondent aux charges liées à l'exploitation et à l'entretien des réseaux, essentiellement de la main-d'œuvre et des achats de prestations.

Ces charges sont constituées des coûts directs ainsi que des coûts indirects exposés par les fonctions nationales de GrDF (frais de siège, coûts des activités nationales, études et recherche...).

Les autres charges d'exploitation du distributeur sont constituées des dotations aux amortissements et provisions (ou charges dites « calculées ») ainsi que des impôts et redevances (notamment redevance de concession, impôts directs locaux et taxe professionnelle).

#### La redevance de concession

Les flux financiers qui relèvent directement de la concession correspondent à la redevance de concession dite « de fonctionnement » R1, qui a pour objet de faire financer par les clients au travers des recettes d'exploitation les frais supportés par l'autorité concédante pour l'exercice du pouvoir concédant.

## Les éléments du compte d'exploitation 2009 de votre concession

Les recettes (valeur en k€)	2009	2008
Recettes d'acheminement de gaz	5 180	4 038
Recettes hors acheminement (raccordement, prestations facturées à l'acte...)	189	161

Les charges d'exploitation (valeur en euros)	2009	2008
Charges totales d'exploitation	3 027 858	2 069 731
dont Charges de main-d'œuvre	1 450 344	1 018 446
dont Achats externes	1 432 177	947 018
dont Redevances	41 997	29 674
dont Charges autres (impôts et taxes, etc.)	103 340	74 593
Charges calculées	1 297 624	1 080 416

## 1.9 Les principales données 2009 par commune

Les principales données de votre concession sont présentées ci-après par commune.

### Inventaire des réseaux par niveau de pression (en mètre)

Commune	BP	MP	Total
Ballancourt-sur-Essonne	595	29 943	30 538
Corbeil-Essonnes	20 308	78 835	99 143
Itteville	0	26 740	26 740
Menecy	312	59 042	59 354
Saint-Germain-lès-Corbeil	0	29 467	29 467
Saintry-sur-Seine	0	18 763	18 763
Vert-le-Petit	336	11 942	12 278

### Inventaire des réseaux par matière (en mètre)

Commune	PE	Acier	Autres	Total
Ballancourt-sur-Essonne	19 745	10 645	148	30 538
Corbeil-Essonnes	52 704	35 216	11 223	99 143
Itteville	12 525	14 215	0	26 740
Menecy	22 262	35 386	1 706	59 354
Saint-Germain-lès-Corbeil	10 518	18 949	0	29 467
Saintry-sur-Seine	11 349	7 414	0	18 763
Vert-le-Petit	10 447	1 613	218	12 278

### Nombre de clients par type de tarif d'acheminement

Commune	T1+T2	T3+T4+TP	Total
Ballancourt-sur-Essonne	1 760	10	1 770
Corbeil-Essonnes	9 197	109	9 306
Itteville	1 112	6	1 118
Menecy	3 712	24	3 736
Saint-Germain-lès-Corbeil	1 778	6	1 784
Saintry-sur-Seine	873	6	879
Vert-le-Petit	656	5	661

**Volume d'acheminement par type de tarif d'acheminement (en MWh)**

Commune	T1+T2	T3+T4+TP	Total
Ballancourt-sur-Essonne	34 610	9 031	43 641
Corbeil-Essonnes	119 794	172 695	292 489
Itteville	24 961	3 400	28 361
Menecy	78 484	20 462	98 946
Saint-Germain-lès-Corbeil	43 587	3 289	46 876
Saintry-sur-Seine	19 520	2 683	22 203
Vert-le-Petit	12 508	28 316	40 824

**Recettes d'acheminement par type de tarif d'acheminement (en k€)**

Commune	T1+T2	T3+T4+TP	Total
Ballancourt-sur-Essonne	404	49	453
Corbeil-Essonnes	1 614	783	2 397
Itteville	288	20	308
Menecy	905	111	1 016
Saint-Germain-lès-Corbeil	489	19	508
Saintry-sur-Seine	224	16	240
Vert-le-Petit	149	109	258

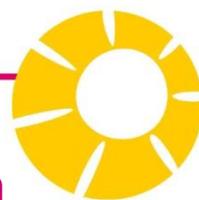
**Dépenses d'investissements (en euros)**

Commune	Développement	Modernisation	Total
Ballancourt-sur-Essonne	25 611	0	25 611
Corbeil-Essonnes	52 539	194 685	247 224
Itteville	5 068	0	5 068
Menecy	13 462	0	13 462
Saint-Germain-lès-Corbeil	2 511	24 082	26 593
Saintry-sur-Seine	0	0	0
Vert-le-Petit	7 005	0	7 005





## 2 - GrDF dans votre région



2.1 Faits marquants 2009 et perspectives 2010

2.2 Prestations et qualité de service

2.3 Actions de prévention et de sécurité

2.4 L'engagement sociétal





## 2.1 Faits marquants 2009 et perspectives 2010

### Faits marquants 2009

#### La modernisation des ouvrages

En 2009, GrDF a investi près de 125 millions d'euros sur la région Ile-de-France pour moderniser et renforcer le réseau de distribution de gaz naturel, améliorer la cartographie, alimenter de nouveaux clients et déplacer ses ouvrages dans le cadre de grands projets.

#### Le gaz naturel arrive à Chauffry

A l'issue de l'appel d'offres lancé en juin 2008, la commune de Chauffry (77) a choisi de témoigner sa confiance à GrDF en lui déléguant la construction, l'exploitation et le développement des réseaux de distribution de gaz naturel.

Les travaux de raccordement de la commune ont débuté en septembre 2009 et se sont terminés fin novembre 2009. Les clients qui ont accepté l'offre de raccordement de GrDF sont à présent tous alimentés par un branchement individuel au réseau de distribution de gaz naturel.

Chauffry est ainsi devenue la 317<sup>ème</sup> commune du département desservie en gaz naturel par GrDF.

#### La confiance se poursuit...

Courant 2009, les communes de Bonnelles (78), Gometz-la-Ville (91), Limours (91), Othis (77) et Saclas (91) ont réitéré leur confiance à GrDF en renouvelant leur contrat de concession pour une durée de 30 ans.

La production d'un compte rendu annuel de concession, une redevance de fonctionnement, une modernisation du contrat de concession sont autant d'avancées qui ont convaincu les municipalités de prolonger et d'enrichir leur relation avec GrDF.

### Perspectives 2010

**En matière de sécurité industrielle**, GrDF projette d'investir 73 M€ en 2010 en Ile-de-France, soit près de 30% de l'investissement national de GrDF.

Cet investissement doit permettre de renouveler 170 km de réseau, dont 84 km par tubage réduisant ainsi l'impact sur la voirie. L'ensemble des investissements prévus générera environ 500 chantiers en Ile-de-France.

**Dans le domaine de la cartographie**, GrDF poursuit la numérisation des 180 000 plans du réseau de distribution de gaz naturel francilien, avec comme objectif de terminer au plus tard en 2011 (investissement de 12 M€).

GrDF poursuit également **l'inventaire technique des branchements collectifs et vannes** de manière à améliorer la qualité de ses bases patrimoniales. Un investissement de 6 M€ est prévu sur les années 2009-2011.

Un programme ambitieux est également entrepris **en matière de prévention** (investissements de plus de 16M€) :

- maintenance préventive et curative des ouvrages (postes de détente de distribution publique, vannes de réseau, robinets de branchement, protection des réseaux en acier, ...),
- surveillance de réseaux par passage d'un véhicule de surveillance,
- actions de sensibilisation aux dommages aux ouvrages et de surveillance de chantiers.

## 2.2 Prestations et Qualité de service

### Les accueils du distributeur

**L'Accueil Gaz Naturel Raccordement et Conseils**, dédié à tous les clients, promoteurs, partenaires et fournisseurs, traite l'ensemble des demandes allant de la promotion du gaz naturel jusqu'à la mise en service du raccordement du client.



**L'Accueil Acheminement**, chargé de la relation avec les fournisseurs agréés et actifs sur le marché de la fourniture de gaz naturel, contribue à la gestion des contrats d'acheminement et au calcul quotidien des quantités de gaz acheminées sur le réseau par chaque fournisseur, base de la facturation aux clients finaux.

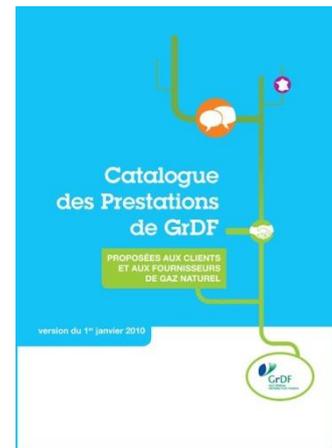
### Les Services et Prestations proposés par GrDF

Les prestations et services réalisés par GrDF sont définis dans le catalogue des prestations qui est consultable sur le site Internet de GrDF : [www.grdf.fr](http://www.grdf.fr)

Les principales interventions (hors intervention d'urgence ou dépannage) sont consécutives à la demande des clients ou fournisseurs. Il s'agit essentiellement des mises en ou hors service d'installations, de modifications contractuelles, de changement de fournisseur, de coupures, ...

Chaque année, GrDF est à l'écoute des attentes des clients et des fournisseurs et développe de nouveaux services pour y répondre.

En 2009, le service confirmation du rendez-vous client par SMS a été généralisé.



GrDF est également responsable de la mesure et de la relève des volumes acheminés chez les clients pour le compte des fournisseurs. Les équipes de GrDF s'attachent à réaliser une relève de qualité gage de satisfaction des clients.

Accueils Gaz Naturel Raccordement et Conseils (Ile-de-France)	2009
Nombre d'appels reçus tous motifs confondus	109 721
Taux de disponibilité (en %)	87,2



Interventions (Ile-de-France)	2009
Nombre de raccordements mis en service	12 318

Qualité des relevés (Ile-de-France)	2009
Taux de relevé sans erreur (en %)	99,69
Taux de relevé sur index réels (en %)	90,66



## La satisfaction

La qualité des services proposés et leur adéquation aux attentes des clients sont analysées à partir d'enquêtes réalisées chaque année et qui distinguent :

- les clients résidentiels,
- les clients professionnels,
- les fournisseurs,
- les collectivités territoriales.

### ➤ Les clients particuliers

Résultats sur la région Ile-de-France (en %)*	2009
<b>Satisfaction globale</b>	<b>93,5</b>
Raccordement	78,4
Relevé des compteurs	92,3
Mise en service	82,7
Qualité des interventions	83,0
Qualité de fourniture	97,1

### ➤ Les clients professionnels

Résultats sur la région Ile-de-France (en %)*	2009
<b>Satisfaction globale</b>	<b>87,5</b>
Raccordement	72,3
Relevé des compteurs	93,1
Mise en service	80,2
Qualité des interventions	78,5
Qualité de fourniture	97,3

### ➤ Les fournisseurs

En 2009, comme les années précédentes, une enquête a été menée auprès des fournisseurs actifs sur le marché du gaz naturel afin d'évaluer leur satisfaction vis-à-vis des prestations fournies par GrDF et de les ajuster, si nécessaire, aux besoins et attentes exprimés.

Les demandes des fournisseurs se concentrent sur :

- un besoin de réactivité notamment du système d'information,
- une publication plus rapide de relevés fiables,
- et une facturation de l'acheminement exempte d'erreurs.

**GrDF poursuit les actions d'amélioration initiées les années précédentes en matière de système d'information, de communication vers les fournisseurs et de simplification du contrat d'acheminement.**

\* Chaque valeur est le résultat de la somme des nombres de clients « très satisfaits » et « assez satisfaits » ; le choix « satisfait » n'existe pas. L'indicateur total n'est pas la moyenne arithmétique des items, chacun d'eux ayant un poids différent dans le résultat final.

### ➤ Les collectivités territoriales

En 2009, les collectivités territoriales se sont exprimées, au travers d'un entretien ou d'un questionnaire, sur leur confiance vis-à-vis de GrDF ainsi que sur leur satisfaction à l'égard des services proposés sur leur territoire.

Ce nouveau dispositif d'écoute des collectivités territoriales et des concédants, déjà mis en œuvre en 2008, a pour but de les solliciter moins fréquemment, tout en conservant la capacité de vérifier, par ce regard externe, que nos prestations répondent au mieux à leurs attentes.

**Plus de 2 700 élus et agents territoriaux se sont ainsi exprimés en 2009 : ils ont réaffirmé leur confiance envers leur distributeur, confirmant les chiffres obtenus lors de l'enquête réalisée en 2008.**

N.B. : Compte tenu du mode d'administration de l'enquête et en particulier du nombre de répondants, les résultats à la maille nationale peuvent être considérés comme significatifs.

Au niveau régional, ce que l'écoute collectivités locales a mis en évidence :

**Dans le domaine de la perception de l'énergie**, le niveau d'information reste élevé : trois répondants sur quatre ont le sentiment d'être bien informés sur le secteur de l'énergie et la distribution du gaz naturel. GrDF conserve un très haut niveau de confiance en ce qui concerne sa capacité à assurer la distribution du gaz naturel. L'ouverture à la concurrence pour la fourniture de gaz naturel est plus soutenue en Ile-de-France qu'à l'échelle nationale.

**Dans le domaine des relations avec GrDF**, les Interlocuteurs Privilégiés (IP) restent le contact privilégié des maires et des fonctionnaires territoriaux. Les bonnes relations entretenues par les IP sont plébiscitées par 87% des personnes interrogées, quelle que soit la taille de la commune.

**Dans le domaine des prestations réalisées par GrDF**, le niveau de satisfaction reste très élevé (79%), malgré une baisse en 2009. La satisfaction demeure importante dans les domaines de la distribution du gaz naturel, en matière de sécurité pour les chantiers et en cas de coupure d'alimentation du gaz.

Quant au développement du réseau de distribution de gaz naturel, la confiance reste élevée mais manque encore de solidité notamment en matière d'accompagnement (projets d'extensions, nouveaux raccordements).

## 2.3 Actions de prévention et de sécurité

### La maintenance des ouvrages

Qu'elle soit préventive (planifiée) ou corrective (réalisée après une défaillance), la maintenance se décline selon deux axes :

- la surveillance, allant de la simple inspection à la révision complète d'un ouvrage,
- l'entretien courant et la remise en état d'un ouvrage, pouvant aller jusqu'à son remplacement.

### La surveillance des ouvrages

GrDF surveille régulièrement les réseaux de distribution de gaz naturel concédés.

La périodicité de surveillance dépend de deux facteurs :

- les caractéristiques du réseau (âge, nature, pression),
- l'environnement du réseau (densité de population, présence de travaux effectués par des tiers, nature du sol, ...).

Conformément à l'arrêté du 13 juillet 2000, le réseau moyenne pression est surveillé a minima tous les 4 ans et le réseau basse pression annuellement. Les réseaux neufs sont systématiquement surveillés dans les 12 mois suivant leur mise en service. Cette surveillance est effectuée en priorité au moyen d'un véhicule spécialement équipé (VSR). Elle est complétée par une recherche à pieds lorsqu'il est impossible d'utiliser le véhicule spécialisé.

### La vérification des dispositifs de comptage

Indépendamment des éventuelles demandes des clients, GrDF procède à la vérification des dispositifs de comptage conformément à la réglementation. La périodicité de vérification des compteurs dépend de leur technologie : 20 ans pour les compteurs secs à soufflets, 5 ans pour les compteurs à pistons rotatifs ou de vitesse.

#### Le plan ORIGAZ

Le plan d'ORganisation et d'Intervention GAZ (ORIGAZ) permet aux exploitants GrDF de prendre rapidement les mesures nécessaires pour limiter les répercussions, tant pour les personnes que pour les biens, d'un événement important concernant la distribution du gaz.

Des exercices sont organisés régulièrement afin de vérifier que les mesures du plan sont les mieux adaptées à la situation et les améliorer lorsque cela s'avère nécessaire.

#### L'odorisation du gaz

L'article 21-5 du cahier des charges de concession précise que le gaz naturel (inodore à l'état naturel) doit toujours posséder une odeur suffisamment caractéristique pour que les fuites soient immédiatement perceptibles par les clients. L'odeur doit, bien entendu, disparaître par combustion complète du gaz.

L'odorisation du gaz naturel acheminé sur le réseau français est réalisée de façon centralisée aux points d'entrée du réseau de Transport (terminaux méthaniers, postes frontaliers et sorties de stockages souterrains en nappes aquifères et en cavités salines). Le contrôle de la teneur en produit odorisant est également effectué en aval de ces installations et en certains points "carrefours" du réseau de Transport, sous la responsabilité des transporteurs, conformément à l'arrêté du 13 juillet 2000 portant règlement de sécurité de la distribution de gaz combustible par canalisation.

En Ile-de-France, le transporteur GRTgaz est certifié ISO 9001 sur le processus d'odorisation du gaz naturel.

Maintenance des ouvrages sur la région Ile-de-France (en k€)	2009
Dépenses de maintenance des ouvrages de distribution publique	11 660

Surveillance des réseaux sur la région Ile-de-France	2009
Nombre de kilomètres de réseaux surveillés par VSR	10 781
Nombre de kilomètres de réseaux surveillés à pied	1 275

Vérification périodique d'équipement sur la région Ile-de-France	2009
Nombre de compteurs de type domestique traités	72 627
Nombre de compteurs de type industriel traités	3 132

## La campagne de prévention des dommages aux ouvrages

Consciente que les travaux de tiers à proximité des ouvrages de distribution constituent encore une des principales causes des incidents et accidents sur le réseau, **GrDF, en lien avec le distributeur ERDF et la Fédération Nationale des Travaux Publics (FNTP) a lancé depuis 2006 une campagne de sensibilisation aux travaux à proximité des ouvrages** sous forme de réunions de formation et de sensibilisation des acteurs travaillant à proximité des ouvrages de distribution : conducteurs de travaux, chefs d'équipe et conducteurs d'engins.

**Les collectivités locales** (élus en charge de la voirie, services techniques), pouvoirs publics (DRIRE, Inspection du Travail) et l'ensemble des acteurs des distributeurs GrDF et ERDF **sont associés à cette campagne** : participation de l'Association des Maires de France à la campagne de presse, inscription au catalogue de formation de Mairie 2000 d'un module « prévention des dommages aux ouvrages », participation aux réunions de sensibilisation et de formation...

**En 2009, 16 304 employés d'entreprises de travaux publics ou agents des collectivités publiques travaillant à proximité des ouvrages gaz, ont assisté à l'une des 904 sessions de sensibilisation organisées par GrDF sur ce type de travaux.**

L'ensemble des mesures mises en œuvre depuis 2006 sur le département de l'Essonne continue de produire ses effets : **le nombre de dommages aux ouvrages gaz avec fuite a baissé de 19% entre 2008 et 2009.**

**En 2009, 111 représentants des services communaux en provenance de 42 communes ont été sensibilisés et 91 salariés des entreprises locales de travaux publics ont été formés.**



## La sécurité des installations intérieures

Les installations de distribution de gaz à l'intérieur des logements (à l'aval du compteur) ne font pas partie du domaine concédé et sont placées sous la responsabilité du propriétaire et de l'occupant du logement.

**En France, 97% des accidents trouvent leur origine sur ces installations.**

C'est pourquoi GrDF poursuit une politique de prévention basée à la fois sur :

- l'information des populations à l'utilisation du gaz naturel,
- la mise en œuvre du contrôle réglementaire des installations intérieures,
- la mise en œuvre de diagnostics sur les installations intérieures n'ayant pas fonctionné pendant plus de 6 mois.

**Le contrôle de conformité des installations intérieures des clients domestiques** (particuliers, collectifs privés ou HLM) **est obligatoire pour** les installations neuves, complétées ou modifiées, ainsi que pour les installations existantes lors de la vente d'un bien immobilier (voir encart ci-dessous)

En complément, **GrDF propose à tous les clients domestiques un diagnostic pour la remise en service de toute installation arrêtée** (contrat résilié) **depuis plus de 6 mois**. Dans ce dernier cas, le coût du contrôle est entièrement pris en charge par GrDF.

En 2009, dans ce cadre :

- 112 200 contrôles ont été proposés aux clients au niveau national,
- 55 080 contrôles ont effectivement été réalisés suite à l'accord du client.

**3 753 situations de Danger Grave et Immédiat (DGI) ont été mises en évidence** suite à l'ensemble de ces contrôles réalisés sur les installations intérieures des clients. Ces situations ont fait l'objet d'un suivi particulier de la part de GrDF jusqu'à mise en conformité de l'installation par le client. Ces actions permettent « d'assainir » progressivement le parc des installations intérieures en France et donc d'améliorer la sécurité des usagers du gaz naturel.

En complément, depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2007, de nouvelles dispositions obligatoires\* sont entrées en vigueur en matière de contrôle des installations gaz, dans le cadre de la vente d'un bien immobilier équipé au gaz depuis plus de 15 ans.

Le propriétaire est tenu de faire procéder à un diagnostic gaz de conformité.

Cet acte vérifie l'état de trois points essentiels de l'installation :

- les appareils de chauffage ou de production d'eau chaude,
- l'aménagement et l'aération/ventilation des locaux où fonctionnent les appareils à gaz ainsi que l'évacuation des produits de combustion,
- l'étanchéité des tuyauteries fixes et flexibles.

Ce diagnostic, valable 3 ans, doit être fourni lors d'une promesse de vente et ne peut être délivré que par des professionnels habilités à réaliser des diagnostics immobiliers (au même titre que les diagnostics plomb, amiante ...).

*Pour plus d'informations*

*[www.fidi.fr](http://www.fidi.fr) (site de la Fédération Interprofessionnelle du Diagnostic Immobilier)*

\* Textes régissant ce nouveau référentiel : loi n°2003-8 du 3 janvier 2003 / loi ENL (Engagement National pour le Logement) du 13 juillet 2006 / décrets des 14 septembre 2006 et 21 décembre 2006 / arrêté du 6 avril 2007 et article R134-6 du code de la construction et de l'habitation.



## 2.4 L'engagement sociétal

Le projet d'entreprise a posé les fondements de la vision entrepreneuriale de GrDF : conjuguer croissance, création de valeur et engagement sociétal au bénéfice de tous, collectivités locales, fournisseurs, clients, collaborateurs et actionnaires.

Pour GrDF, le Développement Durable, l'engagement sociétal constituent des composantes indissociables de sa mission de gestionnaire délégué de service public pour garantir l'acceptabilité de ses activités industrielles.

Pour une réussite durable, GrDF se donne les moyens de répondre aux enjeux suivants :

- Garantir la sûreté et la fiabilité du réseau de distribution par une politique de maintenance basée sur le retour d'expérience et la poursuite des investissements de modernisation du réseau,
- Diminuer l'impact environnemental de ses activités notamment par une meilleure gestion des déchets liés à son activité et en favorisant l'utilisation de techniques modernes de terrassement,
- S'engager auprès des collectivités locales, des prescripteurs, des élus par l'accompagnement et le conseil dans leurs démarches de développement durable, la proposition de solutions compétitives et vertueuses en termes d'émissions de gaz à effet de serre, et la poursuite de la densification du réseau de distribution de gaz naturel au service du développement économique des territoires,
- Renforcer les relations avec l'ensemble des parties intéressées par l'animation d'instances d'échanges et de dialogue, l'organisation de dispositifs d'écoute et en favorisant la disponibilité et l'accessibilité de nos services,
- Développer l'innovation pour répondre à l'ensemble de ces enjeux : investir dans la recherche pour inventer des solutions gaz naturel toujours plus performantes en usage direct ou couplées à des énergies renouvelables ; créer les conditions permettant l'injection de bio-méthane dans les réseaux et le développement du gaz naturel véhicule (GNV).

### La prise en compte de l'environnement dans les activités quotidiennes

Certifié ISO 14001, le territoire de l'Essonne veille au respect de l'environnement dans l'exercice de ses activités industrielles comme dans l'accompagnement de son personnel, de ses partenaires et de ses clients.

- Dans ses activités industrielles, GrDF veille à mettre en œuvre des techniques ou technologies visant à préserver au mieux le cadre de vie des riverains : forage dirigé, ouverture de fouilles de dimensions réduites, réutilisation des terres issues des travaux...
- Le respect de l'environnement est un critère d'appréciation des fournisseurs et des sous-traitants,
- En termes de moyens, le personnel de GrDF en Essonne dispose de véhicules peu polluants contribuant à la limitation des rejets dans l'air,



## Les actions de partenariats nationaux

En 2009, GrDF a mis en place une politique de partenariat afin d'enrichir le dialogue avec les collectivités locales.

Les partenariats nationaux font écho aux valeurs de GrDF : Proximité, Esprit d'entreprendre, Plaisir et Sécurité. Venant en appui de la volonté de l'entreprise d'installer son identité et sa légitimité sur l'ensemble du territoire, ils se déclinent selon 4 axes :

### Un axe sportif autour du cyclotourisme hors compétition

Le partenariat signé en juin 2009 avec la **Fédération Française de Cyclotourisme** prévoit d'agir pour la prévention et l'information sur la sécurité en vélo, l'amélioration et la création d'aménagements adaptés à la pratique du vélo et le développement de la pratique du vélo tout-terrain auprès des jeunes, notamment dans les quartiers sensibles.



### Un axe solidarité-sociétal tourné vers les populations sensibles

En septembre 2009, l'engagement de GrDF aux côtés de la **Fédération Française des Banques Alimentaires** marque sa volonté d'aider au développement d'actions de solidarité vis-à-vis de personnes en difficulté.

Plus de 2 000 collaborateurs de GrDF se sont ainsi fortement mobilisés dans toute la France, pour collecter près de 11 000 tonnes de denrées, soit l'équivalent de 22 millions de repas qui pourront être distribués.



### Un axe environnement autour de l'écologie urbaine et de la biodiversité

GrDF a choisi de s'impliquer dans les projets du **Réseau Cocagne** pour aider à la réinsertion d'hommes et de femmes en leur procurant une activité professionnelle valorisante.

De même, GrDF s'est engagée aux côtés des élus pour améliorer la qualité de vie dans la ville en soutenant les initiatives d'aménagement de la **Fédération Française des Jardins Familiaux et Collectifs**.



RESEAU COCAGNE

FEDERATION NATIONALE



DES JARDINS FAMILIAUX ET COLLECTIFS

Les deux partenariats ont été signés en septembre 2009 et au cours du dernier trimestre 2009, six nouveaux jardins ont vu le jour grâce au soutien de GrDF.

### Un axe solidarité-santé autour du cœur

Pour GrDF, la solidarité est une histoire de cœur. Son réseau de plus de 190 000 kilomètres innerve une énergie au cœur des territoires. C'est donc tout naturellement que GrDF a décidé de soutenir l'association **Mécénat Chirurgie Cardiaque Enfants du Monde** qui permet à des enfants venant de pays défavorisés et atteints de malformations cardiaques de se faire opérer en France lorsque cela est impossible chez eux faute de moyens techniques ou financiers.

De plus, dans le cadre de l'opération « *Nos vœux ont du cœur et peuvent sauver un enfant* », GrDF a concilié l'envoi de ses 73 000 cartes de vœux électroniques avec l'attribution d'une contribution financière en faveur de l'association MCC Enfants du Monde. Grâce à la somme récoltée, trois jeunes enfants pourront être soignés et opérés du cœur en France.



## Les actions de partenariats locaux

GrDF est un partenaire attentif qui s'implique dans la réalisation d'actions de proximité :

- **GrDF poursuit son partenariat avec le SDIS 91**  
Au-delà des actions de prévention quotidiennes, lorsque l'incident se produit, il est essentiel que les pompiers et les opérateurs de réseaux interviennent en étroite collaboration.  
Le 25 mars 2009, une **matinée d'échanges sur les organisations et les dispositifs de gestion de crise** des opérateurs GrDF, ERDF, RTE et GRTgaz a été organisée au Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS), à l'initiative des distributeurs GrDF et ERDF. L'objectif de cette rencontre était de mieux se connaître et comprendre nos fonctionnements pour mieux se coordonner dans la gestion des interventions.
- **GrDF maintient sa présence au 5<sup>ème</sup> forum des Collectivités Locales et des Travaux Publics**  
Le 24 septembre 2009, lors du forum organisé par Ensemble 91 à Avrainville, Bernard Mouret, Directeur Territorial Essonne de GrDF, a rappelé toute l'importance des actions de prévention des risques en matière d'intervention sur le domaine public.
- **GrDF obtient le label « Agenda 21 de l'Essonne » pour son plan d'actions en faveur de la prévention des dommages aux ouvrages en Essonne**  
Décerné par le Conseil général de l'Essonne, ce label constitue une véritable reconnaissance de la qualité des actions engagées depuis trois ans par GrDF en matière de prévention des dommages aux ouvrages gaz. Il témoigne également de l'implication de GrDF au développement durable et solidaire du territoire essonnien.
 
- **Intérêt grandissant des élus de l'Essonne pour les chaudières nouvelles génération**  
Le 27 octobre 2009, à l'initiative de GrDF, les délégués du Syndicat Mixte Orge Yvette et Seine (SMOYS) découvraient le site de GDF Suez dédié à la recherche et l'innovation.  
Par petits groupes, les visiteurs ont pu entrevoir le futur au sein du **pavillon expérimental** et découvrir les nouvelles solutions gaz naturel. Dans le contexte des réglementations thermiques qui s'imposeront pour 2012-2020, la **présentation des chaudières éco-génération et pompes à chaleur** a été suivie avec un grand intérêt.
- **GrDF, employeur responsable et attractif**  
En 2009, **183 personnes** ont été recrutées par GrDF en région Ile-de-France dont 18 essonnien.  
De plus, GrDF contribue activement à l'insertion des jeunes dans la vie professionnelle en accueillant régulièrement des stagiaires et des saisonniers au sein de ses services ainsi que des apprentis.
  - Le 14 décembre 2009, Bernard Mouret, Directeur Territorial Essonne de GrDF et Christian Wassenberg, Inspecteur d'Académie et Directeur des services départementaux de l'Education Nationale ont signé une **convention de partenariat** d'une durée de 3 ans **en faveur de la découverte professionnelle, de la de la formation et de la coopération technologique.**
  - En 2009, **17 apprentis** habitant l'Ile-de-France dont 1 corbeil-essonnois, en formation bac professionnel ou enseignement supérieur, ont été accueillis par GrDF et formés aux métiers de la distribution du gaz naturel.





## 3 - Gaz naturel et performance énergétique



**3.1 GrDF s'engage à vos côtés dans la course au Facteur 4**

**3.2 Avec votre réseau de gaz naturel vous pouvez, aujourd'hui, répondre aux objectifs du Grenelle et préparer l'après 2012.**

**3.3 Accordons nos projets**



## 3.1 GrDF s'engage à vos côtés dans la course au Facteur 4

### Une réalité planétaire : la nécessité de réduire nos émissions de gaz à effet de serre

Le lien entre réchauffement climatique et activités humaines est à présent une certitude. Pour atteindre l'objectif du facteur 4 à l'horizon 2050 (c'est-à-dire, la division par 4 des émissions globales de gaz à effet de serre par rapport au niveau de 1990), l'Union Européenne s'est fixé un programme ambitieux :

- 20% de réduction de ses émissions de gaz à effet de serre
- 20% d'économies d'énergie
- 20% d'énergies renouvelables dans la consommation finale d'énergie à l'horizon 2020.

En France, les lois issues du « Grenelle de l'environnement » introduisent plusieurs avancées en matière de développement durable en **permettant aux collectivités locales d'être au cœur des dispositifs de maîtrise de l'énergie, d'aménagement et d'urbanisme.**

Par ailleurs la future réglementation thermique 2012 imposera des seuils de consommation d'énergie primaire (EP) de plus en plus exigeants pour passer, en moyenne, de 100 à 50 kWh<sub>EP</sub>/m<sup>2</sup>/an soit une réduction des consommations dans les bâtiments neufs de près de 50% entre 2005 et 2015.



#### Petit Lexique

##### HPE et THPE (Haute et Très Haute Performance Energétique)

Les consommations conventionnelles d'énergie de vos constructions sont au moins inférieures respectivement de 10% et de 20% à celles du niveau de référence de la RT2005.

##### BEPOS (Bâtiments à énergie positive)

Ce bâtiment produira autant ou plus d'énergie qu'il n'en consommera. Sa généralisation est prévue à partir de 2020.

##### THPE EnR 2005

Les consommations conventionnelles d'énergie de vos constructions sont au moins inférieures de 20% par rapport à celles du niveau de référence RT2005.

Pour l'habitat, des équipements utilisant de l'énergie renouvelable (capteurs solaires thermiques ou photovoltaïques) ou des pompes à chaleur gaz très performantes devront être installées.

##### BBC (Bâtiment Basse Consommation)

La consommation énergétique conventionnelle de vos constructions est inférieure à une valeur comprise entre 40 et 64 kWh<sub>EP</sub>/m<sup>2</sup>/an selon les zones géographiques, soit environ 2 fois moins qu'un logement satisfaisant à la RT2005.

**EnR (Energie Renouvelable) :** Une énergie est considérée comme renouvelable lorsqu'elle peut être exploitée par l'homme de telle manière que ses réserves ne s'épuisent pas. Le soleil, le vent ou la chaleur interne de la terre (géothermie) sont, par exemple, des sources d'énergies renouvelables.



## 3.2 Avec votre réseau de gaz naturel, vous pouvez aujourd'hui répondre aux objectifs du Grenelle et préparer l'après 2012.

### Des solutions gaz naturel / énergies renouvelables déjà disponibles pour vos projets de construction et d'aménagement

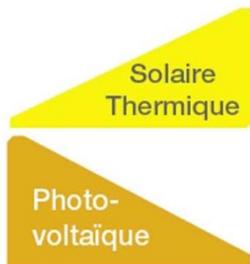
Préparer l'après 2012, c'est réfléchir dès aujourd'hui à des solutions énergétiques capables d'atteindre les niveaux **Très Haute Performance Énergétique (THPE)**, **Bâtiment Basse Consommation (BBC)** voire **Bâtiment à énergie positive (BEPOS)**, que ce soit pour un futur lotissement, un bâtiment public ou un projet d'écoquartier.

Votre réseau de distribution de gaz naturel est disponible et vous permet :

- d'optimiser vos coûts d'aménagement et de maîtriser vos investissements,
- d'accéder dès aujourd'hui au niveau BBC qui sera la référence de demain,
- de disposer de solutions gaz naturel / énergies renouvelables qui permettent d'optimiser les factures énergétiques.

### L'association du gaz naturel et des énergies renouvelables

Le gaz naturel et ses solutions de chauffage/eau chaude s'accordent particulièrement bien avec les énergies renouvelables telles que le solaire thermique ou photovoltaïque. Ces ensembles constituent dès à présent des réponses pertinentes tant sur le plan de l'efficacité énergétique et environnementale que sur celui du confort procuré aux utilisateurs toute l'année.



**ECS (Eau Chaude Sanitaire) solaire thermique (ST)** : suivant la zone climatique et le type de construction, des capteurs solaires en toiture, associés à une chaudière, permettent d'économiser jusqu'à 50% de la consommation d'énergie liée à la production d'eau chaude sanitaire.

**Production d'électricité Photovoltaïque (PV)** : suivant la zone climatique, 2 à 6 m<sup>2</sup> de capteurs solaires PV sont suffisants pour atteindre une production électrique annuelle de 12 kWh<sub>EP</sub>/m<sup>2</sup><sub>SHON</sub> (label BBC-effinergie).

Une installation photovoltaïque est un choix environnemental et financier indépendant de la solution retenue pour le chauffage et l'eau chaude du local. Elle permet au bâtiment d'atteindre les plus hauts niveaux de performance énergétique. *Nota : Pour bénéficier des conditions avantageuses de rachat de l'électricité, l'installation photovoltaïque doit être intégrée au bâti.*

#### Quelques exemples de produits disponibles :

##### Condensation et solaire thermique

(habitat collectif)

Une solution combinant énergie renouvelable et gaz naturel mature et fiable.



##### Pompe à Chaleur gaz absorption

(Tertiaire et habitat collectif)

2 versions : aérothermique ou géothermique utilisant jusqu'à 40% d'EnR. Production d'eau chaude haute température. Donne accès au label BBC



### 3.3 Accordons nos projets

#### **Vous réfléchissez à un projet d'écoquartier, d'aménagement durable, à l'efficacité énergétique et votre maîtrise des charges ?**

Votre interlocuteur GrDF peut vous accompagner dès l'amont de votre projet pour réfléchir aux meilleures solutions énergétiques mais aussi imaginer avec vous une offre d'accompagnement globale intégrant un engagement social, un volet financier, un volet services.

Votre interlocuteur GrDF vous conseillera, ainsi que l'ensemble des maîtres d'ouvrages et AMO impliqués dans votre projet, dans le choix de solutions adaptées à vos objectifs.

#### **GrDF met à votre disposition plusieurs outils pratiques et conviviaux pour guider votre choix, puis mettre en œuvre la solution que vous aurez choisie**

##### ➤ SOLEGAZ

###### **un outil pratique et simple**

SOLEGAZ est la première expertise gratuite en ligne mise à disposition par GrDF, validée par l'ADEME, pour vous aider dans la réalisation de bâtiments énergétiquement performants en combinant le solaire photovoltaïque et le gaz naturel.

A chaque étape, SOLEGAZ indique les points clés et met à disposition des check-lists pour ne rien oublier, des documents type (modèle de cahier des charges ou de facture), des guides pour aider dans les choix (par exemple en matière de montage financier).

##### ➤ RTGAZ 2005

###### **en phase avant-projet, découvrez comment atteindre les niveaux HPE, THPE ou BBC**

Cet outil de simulation permet, à titre indicatif, de faire varier plusieurs paramètres : ventilation, énergies renouvelables, enveloppe du bâtiment... pour atteindre le niveau de performance choisi et découvrir l'étiquette énergie et climat de votre projet.

##### ➤ OMEGAZ

###### **un guide pour la certification H&E**

Véritable outil de management environnemental, OMEGAZ guide pas à pas les maîtres d'ouvrage vers la certification Habitat et Environnement de leurs constructions. Cet outil efficace et pratique a obtenu le Trophée Internet de la Construction et de l'Immobilier.

**GrDF**  
GAZ RESEAU  
DISTRIBUTION FRANCE

**GrDF**  
vous accompagne  
dans votre projet en mettant à votre disposition  
des outils d'aide à la décision en ligne sur  
[www.grdf.fr](http://www.grdf.fr)

**SOLEGAZ** : l'expertise gratuite en ligne de GrDF, validée par l'Ademe, pour vous aider dans la réalisation de bâtiments énergétiquement performants combinant solaire photovoltaïque et gaz naturel.

**RT GAZ 2005** : RT GAZ 2005 vous permet d'évaluer en quelques clics la conformité de votre projet à la Réglementation Thermique 2012 et d'atteindre les niveaux HPE, THPE ou BBC avec le gaz naturel.

**OMEGAZ** : OMEGAZ, pour vous guider vers la certification Habitat et Environnement de vos projets gaz naturel.

[www.grdf.fr](http://www.grdf.fr) Accordons nos projets

## Exemples de réalisations locales

### **A Noisiel (77), la RATP choisit la PAC à absorption gaz naturel pour chauffer son centre de formation !**

Une nouvelle solution de chauffage à très haute performance, pour le tertiaire et les logements collectifs, a été installée début 2010 pour chauffer les locaux du centre de formation de la RATP à Noisiel en Seine-et-Marne.

Cette installation, qui permet **un rendement sur énergie primaire pouvant atteindre 165%**, est plus efficace de 40% par rapport aux meilleures chaudières.

Elle permet **une réduction de 40% des émissions de gaz à effet de serre** en limitant notamment l'utilisation de fluides frigorigènes néfastes.

Cette nouvelle technologie, au très faible niveau sonore, complète la gamme des solutions Gaz Naturel et ENR pour atteindre les labels de performance énergétique Bâtiment Basse Consommation ou HQE. Son haut rendement, associé à une maintenance simple, en fait un produit très performant sur le plan économique.

### **A Garges les Gonesse (95), le Groupe 3F livre son premier Bâtiment Basse Consommation (BBC) équipé de chaudières à condensation alimentées au gaz naturel**

Une résidence de 26 logements sociaux, inaugurée en novembre 2009 par Christian BAFFY et Yves LAFFOUCRIÈRE, respectivement Président et Directeur Général du Groupe 3F, a été réalisée dans le cadre de l'opération de renouvellement urbain conduite dans le quartier de la Muette à Garges-lès-Gonesse (95). La production de chauffage et d'eau chaude sanitaire des logements est assurée par des chaudières à condensation au gaz naturel et la ventilation par un système simple flux hygro-réglable.

L'étude thermique réalisée fait état d'une consommation énergétique moyenne de 49,8 kWh<sub>EP</sub>/m<sup>2</sup>/an, largement inférieure à celle requise pour atteindre les exigences du label BBC (65 kWh<sub>EP</sub>/m<sup>2</sup>/an).

**Les logements livrés devraient enregistrer une consommation de 60% inférieure à celle d'un logement « classique » type réglementation thermique 2005 (130 kWh<sub>EP</sub>/m<sup>2</sup>/an).**

Cette résidence est le **premier Bâtiment Basse Consommation (BBC) réalisé par le Groupe 3F**. Il sera suivi de 32 autres programmes BBC en Ile-de-France, en cours de développement ou de construction. Le Groupe 3F anticipe ainsi les nouvelles exigences réglementaires issues du Grenelle de l'environnement.







## 4.1 Activités et faits marquants

En 2009, GrDF démontre par des actes son ambition d'être un gestionnaire de réseaux de distribution de gaz naturel performant, soucieux de la sécurité et capable d'être un conseiller en solutions énergétiques répondant aux exigences environnementales d'aujourd'hui et de demain, fort de son engagement de longue date aux côtés des collectivités.

### En termes de respect des engagements de service public incombant au distributeur pour la sécurité des biens et des personnes

- L'ensemble des engagements de GrDF figurent dans le Contrat de Service Public signé le 23 décembre 2009 entre l'Etat et GDF-SUEZ.
- **Un numéro d'appel unique pour la sécurité et le dépannage gaz.** Afin d'améliorer l'accessibilité de nos services en cas d'urgence ou de dépannage gaz et de faciliter la diffusion du numéro d'urgence par sa publication sur les factures des clients par les fournisseurs, GrDF a mis en place un centre d'appel virtuel accessible par un numéro unique.
- **Un nombre de dommages aux ouvrages sur le réseau qui diminue sensiblement :** une baisse de 8,9% des dommages aux ouvrages sur travaux de tiers et une baisse de plus de 14% sur les dommages lors de travaux sous maîtrise d'ouvrage GrDF.
- **Opération presse « Sécurité gaz naturel ».** GrDF a reçu le 1<sup>er</sup> prix UJJEF « meilleure opération de communication presse et relations publiques de l'année 2009 » pour son opération « Sécurité gaz naturel ». Cette distinction couronne la politique de communication de GrDF, et surtout sa stratégie qui place la sécurité au cœur de son projet d'entreprise.
- **Un taux d'intervention en moins de 60 minutes de 98,85%.**

### En termes d'actions en faveur du développement du gaz naturel

Plus de 60 nouvelles communes auront été mises en gaz en 2009.



#### GrDF et l'ADEME

Avec la signature d'un accord-cadre intervenue en octobre 2009, l'ADEME et GrDF réaffirment la place du gaz naturel dans le mix énergétique français et leur volonté de promouvoir des solutions gaz innovantes et économes. GrDF poursuit son engagement auprès des clients et des concédants en matière de maîtrise de l'énergie. Cet accord, piloté au niveau national, a pour but de se déployer au niveau régional notamment au travers d'actions avec les Points Infos Energies et les services de l'ADEME en région.

#### Première convention avec l'association « Les éco Maires »

Créée en 1989, cette association agit pour promouvoir l'environnement et le développement durable auprès des collectivités partenaires. Le partenariat signé cette année vise à promouvoir l'énergie gaz naturel en tant qu'énergie capable de favoriser le développement des territoires tout en préservant l'environnement.



#### Les fabricants de matériel de chauffage, un partenariat durable

Aujourd'hui, GrDF a signé des contrats cadres avec les principaux fabricants de chaudières. 91% des chaudières vendues en France sont fabriquées par une marque partenaire de GrDF. C'est une nouvelle étape dans le projet de croissance du gaz naturel sur le marché des particuliers.

## 4.2 Les chiffres clés 2009

### 2 980 millions d'euros

C'est le chiffre d'affaires réalisé par GrDF en 2009.

- 94% de ce chiffre d'affaire sont réalisés sur l'acheminement du gaz.
- 6% sont réalisés sur des prestations : prestations clients-fournisseurs et raccordements principalement.



### Acheminement

315 milliards de kWh de gaz naturel acheminés (données brutes, non corrigées des variations climatiques),

11 millions de clients (particuliers, professionnels, industriels, collectivités, ...)



### Collectivités Locales

La confiance se poursuit

Plus de 60 nouvelles communes mises en gaz suite à une procédure d'appel d'offre.

GrDF dessert aujourd'hui 9 340 communes couvrant près de 77% de la population française.

### 729 Millions d'euros

C'est le montant total des investissements réalisés par GrDF en 2009.

Sur ce total, 100 millions d'euros (dont 80 pour la sécurité des réseaux de distribution) ont été investis au titre du Plan de relance gouvernemental.



### Réseau

Le réseau de distribution de gaz naturel progresse de 1551 km en 2009 pour atteindre plus de 190 000 km.

GrDF exploite le plus long réseau de distribution d'Europe.

### Développement

Des résultats plus nuancés, conséquences de la crise économique

4 733 GWh placés,

120 000 nouveaux clients raccordés au réseau de distribution.

### En résumé ...

#### En hausse :

Le nombre de communes desservies en gaz naturel

Le nombre de fournisseurs actifs (25 en France à fin 2009)

Le nombre de collaborateurs de GrDF (45 242 à fin 2009 dont 1 642 recrutements)

#### En baisse :

Le nombre de dommages avec fuite sur ouvrages enterrés (recul de 8,9% en 2009)

Les quantités acheminées dans un contexte morose







GrDF - 6 rue Condorcet - 75009 Paris  
Société anonyme au capital de 1 800 000 000 euros - RCS Paris 444 786 511

“L'énergie est notre avenir, économisons-la !”